



## LE PERSONNEL DU SERVICE

**Dr LOURDEL Y.**  
*Chef de Service*

**Mme VISINONI L.**  
*Cadre de Santé*

*Les infirmières*

*Les aides soignantes*

*Les agents de services hospitaliers*

*Les kinésithérapeutes*

**Secrétariat**  
**au rez de chaussée du**  
**service.**

**Prise de rendez vous**  
**et renseignements**  
**administratifs**

*« UN HÔPITAL*

*À TAILLE HUMAINE... »*



Centre Hospitalier de Chaumont  
2, rue Jeanne d'Arc  
CS 10514  
52014 CHAUMONT CEDEX

## SERVICE SOINS DE SUITE ET RÉADAPTATION

**Secrétariat : 03.25.30.70.17**  
**Salle de Soins : 03.25.30.70.78**

Madame, Monsieur,

L'équipe de Soins de Suite vous souhaite la  
bienvenue dans son service.

Ce document vous permettra de découvrir  
notre service.

### Nos missions :

- Vous rendre un maximum d'autonomie.
- Organiser au mieux votre sortie.



## A VOTRE ARRIVÉE

Il n'y a pas lieu d'apporter vos médicaments personnels. Par contre, vous devrez fournir vos effets de toilette (savon liquide, dentifrice, rasoir,...).

A l'arrivée dans notre Service, vous serez accueilli par l'infirmière et les aides soignantes.

Un inventaire de vos effets personnels sera réalisé : vos objets de valeur et/ou votre argent seront mis en dépôt au coffre de l'Etablissement, sauf avis contraire de votre part, où vous en garderez la responsabilité en signant une décharge.

## VOTRE VIE DANS LE SERVICE

Tous les matins, et si besoin l'après midi, vous recevrez la visite du Médecin.

Le week end et les jours fériés, les urgences sont assurées par le médecin d'astreinte.

Une demande de rendez-vous avec le médecin du service est à prévoir par votre famille sauf avis contraire de votre part.

## RESTAURATION

Les repas sont servis en chambre. Un membre de votre entourage peut demander à prendre son repas en votre compagnie. Merci de prévenir l'équipe qui vous indiquera les modalités (repas payant).



## Soins



Les soins sont dispensés tout au long de la journée, en fonction de la pathologie.

## HORAIRES DE VISITES

Elles sont autorisées de 12 h à 20 h. Exceptionnellement d'autres horaires peuvent être envisagés.

Les visiteurs auront à cœur de respecter le repos des patients, les locaux, le matériel et le travail des personnels.

## TÉLÉPHONE

Pour recevoir des communications, il est nécessaire d'ouvrir votre ligne téléphonique au bureau des admissions (coût : 4 euros). Si vous souhaitez appeler, les communications seront payantes.

## COURRIER



Votre courrier vous sera distribué tous les jours en dehors du week end.

## TÉLÉVISION

Votre chambre est équipée d'un téléviseur. Une télécommande sera mise à votre disposition en échange d'une caution et d'un prix de location (s'adresser à la boutique « Relais H »).

Une télévision gratuite est à votre disposition dans le hall près de l'ascenseur.

## SORTIES

La sortie est prononcée par le médecin. Votre famille sera prévenue sauf avis contraire de votre part.

Tous les documents nécessaires (ordonnance, bon de transport, etc...) vous seront remis. Un courrier sera adressé à votre médecin traitant dans les meilleurs délais. Les sorties se font généralement en début d'après-midi.

Les sorties possibles :

- sortie provisoire : permission de moins de 48h. Les frais de transport sont à votre charge.
- le retour à domicile sans aide
- le retour à domicile avec mise en place d'aide
- entrée en institution : à ce titre , il vous est demandé de réaliser trois inscriptions dans les établissements de votre choix. l'équipe soignante reste à votre disposition pour tous renseignements.

**Nous vous souhaitons un agréable séjour et espérons répondre au mieux à vos attentes.**

